



Signataire : Thomas Bruchez

Date de dépôt : 25 septembre 2025

Question écrite urgente

Suppression d'une période de géographie : quid du respect de la volonté du Grand Conseil et de la prise en compte d'une branche indispensable à la compréhension de notre société ?

Le 20 mars 2025, le Grand Conseil acceptait la motion 3107 qui visait le maintien des heures de géographie et d'histoire dans la nouvelle grille de maturité.

Le 17 septembre 2025, on découvrait dans la presse¹ les grandes lignes de la réforme de la maturité telle qu'imaginée par la conseillère d'Etat Anne Hiltbold. Si les heures d'histoire sont finalement maintenues comme demandé par la motion, tel n'est pas le cas de la géographie, qui serait rabotée d'une période d'enseignement. La nouvelle grille présentée est donc clairement contraire à la volonté exprimée par le Grand Conseil en votant la motion 3107.

La géographie étant un outil essentiel de compréhension de la société et jouant un rôle particulièrement important au cours des dernières années de la maturité, permettant d'aborder des sujets complexes qui sont au cœur de l'actualité, cette décision de suppression d'une période d'enseignement est particulièrement incompréhensible.

¹ <https://www.letemps.ch/suisse/geneve/la-grille-horaire-sera-plus-lisible-a-geneve-anne-hiltbold-devoile-la-nouvelle-formule-de-la-maturite?srsId=AfmBOoq3Lh8RVBGh3QDnyIRS-Q6CmGG-9WSMuxyym3qTpEJz-5B4Nfbr>

C'est pourquoi je prie le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

- *Comment expliquer le non-respect de la motion 3107 acceptée par le Grand Conseil dans le projet de réforme de la maturité ?*
- *Quelle est la répartition plus fine des heures de géographie prévue par la réforme au cours des 4 années de maturité ?*
- *Est-il prévu de maintenir les heures de géographie de 4^e année, qui permettent d'aborder des sujets de société complexes avec les outils acquis en géographie au cours des années précédentes ?*
- *Sinon, comment expliquer ce choix ?*
- *Sinon, serait-il possible de prévoir une autre répartition permettant d'avoir à la fois des heures d'histoire et de géographie au cours des deux dernières années de maturité ?*

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de ses réponses.